

« Dessine-moi un nouveau logo »

L'OMS de PONT-CHÂTEAU organise un concours de dessin :

Règlement concours de dessin

Article 1 : Le concours de dessin est ouvert à tous les licenciés dont les clubs sont adhérents à l'Office Municipal des Sports (OMS) de PONT-CHÂTEAU.

Article 2 : Le dessin doit être réalisé au format A4 (feutres, crayons de couleurs ou peinture) avec les lettres : OMS PONT-CHÂTEAU et/ou les formes et couleurs du logo de la ville de PONT-CHÂTEAU.

Article 3 : Un formulaire d'inscription doit accompagner chaque dessin (disponible en bas de page).

Article 4 : Le dessin doit être envoyé par courrier à l'adresse suivante :

OMS de PONT-CHÂTEAU, Maison des Associations, 7 Place de l'Eglise, 44160 PONT-CHÂTEAU

ou bien envoyé par mail à l'adresse suivante : info@oms-pontchateau.com

avant le **26/04/2020**.

Article 5 : Le jury sera composé des membres du bureau de l'OMS.

Article 6 : Une carte cadeau d'un montant de 50€, à valoir dans un magasin de sport, sera remise au vainqueur du concours.

Article 7 : L'OMS est libre d'utiliser les dessins gagnants comme il le jugera utile pour son action. Les participants au présent concours autorisent l'OMS à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition ou publication). En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à l'organisateur.

Article 8 : Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Article 9 : L'OMS se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment si les circonstances l'exigent et sans justification.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DESSIN

Nom :

Prénom :

Age :

Téléphone :

Association Sportive :

Mail :